

Exclusif : les arrogants squatteurs de la Nièvre en garde-à-vue !

écrit par Riposte laïque | 19 septembre 2020



La saga des squatteurs de Saint Honoré les Bains vient d'atteindre son dénouement : ils ont été placés ce vendredi matin en garde à vue, alors qu'ils faisaient un tour dans les environs en scooter, cherchant un nouveau point de chute.

Depuis hier soir, le couperet était tombé : la Préfète de la Nièvre avait organisé une conférence de presse à la mairie de Saint-Honoré-les-Bains, ça n'était plus tenable, la médiatisation de ce qui restera une véritable émission de télé-réalité mettait trop à mal la crédibilité de l'Etat.

La Préfète a donc annoncé l'expulsion dans les plus brefs délais de Loana* et Steevy* par l'application de l'article 38 de la loi du 5 mars 2007, dite loi DALO.

https://www.bfmtv.com/societe/nievre-la-prefete-annonce-l-expulsion-imminente-des-squatteurs-de-saint-honore-les-bains_AV-202009180035.html

l'Etat venait enfin de prendre ses responsabilités sous la

pression des médias, des politiques et des citoyens en appliquant un dispositif administratif rapide, efficace, gratuit pour le propriétaire squatté...

Les innombrables propriétaires qui ont dû engager des procédures judiciaires onéreuses et interminables apprécieront : dans 99% des cas, les Préfets, lorsqu'ils sont saisis par les propriétaires squattés qui disposaient d'un délai de deux mois pour agir grâce à cet outil, se sont défaussés, ne donnant pas suite à la requête.

Reste que cette semaine les députés viennent de voter à l'unanimité un amendement visant à accélérer les procédures d'expulsion et que depuis 2018, les propositions de loi visant à favoriser l'expulsion des squatteurs se succèdent (Nicolas Dupont Aignan en 2018 par exemple) et sont rejetées par la majorité actuelle : à croire que ce fameux article 38 de la loi DALO semble ne pas séduire l'Etat et risque de continuer à ne pas être utilisé.

Un conseil : si vous êtes squattés, médiatisez à l'extrême, laissez penser que le pire pourrait se produire (dans la réalité, à Saint Honoré les Bains, les habitants ont été d'une passivité et d'une gentillesse extrême) demandez à vos squatteurs de puiser en eux leur talent de lofteurs à la manière de Steevy et de Loana : s'ils sont bons vous aurez peut être droit à l'application de la procédure administrative, celle qui est gratuite, efficace, rapide.

Allez, une petite dernière pour la route :

<https://www.cnews.fr/videos/france/2020-09-18/nievre-les-squatteurs-vont-etre-expulses-999668>

Rassurez vous, la Préfète de la Nièvre l'a annoncé, si Loana* et Steevy* le souhaitent, ils seront relogés.

Pascal Lepetit

* les prénoms ont été modifiés.

<https://ripostelaique.com/exclusif-les-arrogants-squatteurs-de-la-nievre-en-garde-a-vue.html>